

TARIFS au 1er janvier 2020

Honoraires à la charge du vendeur sauf exception stipulée sur le mandat
HONORAIRES TOUTES TAXES COMPRISES

Location

maisons ou appartement

Honoraires locataire

- Constitution du dossier - visite du logement - rédaction du bail : **8€/m2**
- État des lieux : **3€/m2**

Honoraires bailleur

- Constitution du dossier - visite du logement - rédaction du bail : **8€/m2**
- État des lieux : **3€/m2**

Fonds de commerce, locaux commerciaux et industriels

- location : **Honoraires Hors Taxes 10 % du loyer annuel**

Autres services

- Avis de valeur d'un bien : **150€ Toutes taxes comprises**
*Ce service est **GRATUIT** en cas de signature d'un mandat à la remise de l'**avis de valeur**, que ce mandat soit exclusif ou non.
En cas de signature ultérieure du mandat, dans un délai de 6 mois maximum après l'avis de valeur, ce montant sera remboursé.*
- Toute autre prestation payante
A charge et pour le service du vendeur, de l'acquéreur ou du bailleur devra faire l'objet d'un devis ou d'une notification accepté par les parties.